

VIEURE

Bienvenue dans notre commune !



Mairie

3 Rue de la Mairie 03430 Vieure
04 70 07 53 73
mairie-vieure@orange.fr

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00



*Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune !
Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.*

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Céline DOVILLAIRE

Secrétaire de mairie



Elodie PREVAULT

Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Nicole PICANDET

Maire
Conseillère communautaire



François ENOUX

Vice-Président de la
Communauté de Communes
en charge de la
politique d'accueil,
de la santé et de la
communication



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Alors bienvenue les questions !

Contactez le guichet unique du Relais Petite Enfance qui vous orientera vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- Information sur les modes de garde
- Permanences administratives
- Animations dans les communes



Relais Petite Enfance

06 61 38 84 10 - 06 98 62 12 95 • rpe@ccbb.fr

SERVICE
ITINÉRANT

Assistants maternels à domicile à Vieure, Buxières-les-Mines et Ygrande. Maison d'Assistants Maternels « MAM Pirouette cacahuète » à Ygrande (renseignements auprès du Relais Petite Enfance).



Ma Différence en Bocage

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.

Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques. 07 64 35 62 36 • s.navetat@ccbb.fr

SERVICE
ITINÉRANT

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL LOUROUT-BOURBONNAIS - VIEURE

Ecole maternelle de Louroux-Bourbonnais - 04 70 07 28 60

Ecole primaire de Vieure - 04 70 02 09 73

Les enfants en CM1 et CM2 sont scolarisés à Cosne d'Allier

Cantine sur place dans chaque commune

Accueil de loisirs périscolaires : ouvert du lundi au vendredi sauf les mercredis : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h10 à 18h30 - 04 70 09 85 77

Collège Emile Guillaumin à Cosne d'Allier (8 min) - 04 70 07 51 44

Lycées : Agglomération de Montluçon (40 min) et agglomération de Moulins (45 min)

Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.



Gratuité des transports scolaires en Allier pour l'ensemble des élèves scolarisés en primaire, dans l'école de secteur.



SANTÉ

Infirmiers : Cosne d'Allier, Buxières-les-Mines

Pharmacie : Cosne d'Allier

Médecins : Cosne d'Allier, Buxières-les-Mines

Masseurs-kinésithérapeutes : Ygrande, Cosne d'Allier, Buxières-les-Mines

Dentistes : Cosne d'Allier, Bourbon l'Archambault

Urgences, hôpital et maternité : CH de Montluçon et CH de Moulins-Yzeure



COMMERCE ET SERVICES

RETROUVEZ LES COMMERCE, SERVICES ET PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR :



COMPTOIR
DU-BOCAGE.FR



“ Vous vous installez ! ”

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr.

Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Office de Tourisme du Bocage

Bourbonnais, place de l'Hôtel de Ville -
03160 Bourbon L'Archambault
04 70 67 09 79
contact@tourisme-bocage.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



La Communauté de Communes du
Bocage Bourbonnais est sur



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le jeudi matin :

Semaine paire : Tri / Semaine impaire : Ordures Ménagères .
Dépôt des sacs poubelles dans les bacs noirs.

Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.

Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

DÉCHÈTERIE DE CÉRILLY - SICTOM DE CÉRILLY

22, avenue de la Vigne au bois, Route de Moulins, 03350 Cérilly
04 70 66 21 51



Pour accéder à la déchetterie, un enregistrement préalable est obligatoire : Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 14h à 17h



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le **SIVOM** 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM Nord Allier

7 lotissement Les plantes, 03210 Saint-Menoux
04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 Bourbon L'Archambault
Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.
04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr



MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation France Travail, accès en visio aux services CPAM et CARSAAT...

Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.

